

# Construction de logements en Hauts-de-France

## Résultats chiffrés à fin février 2020

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

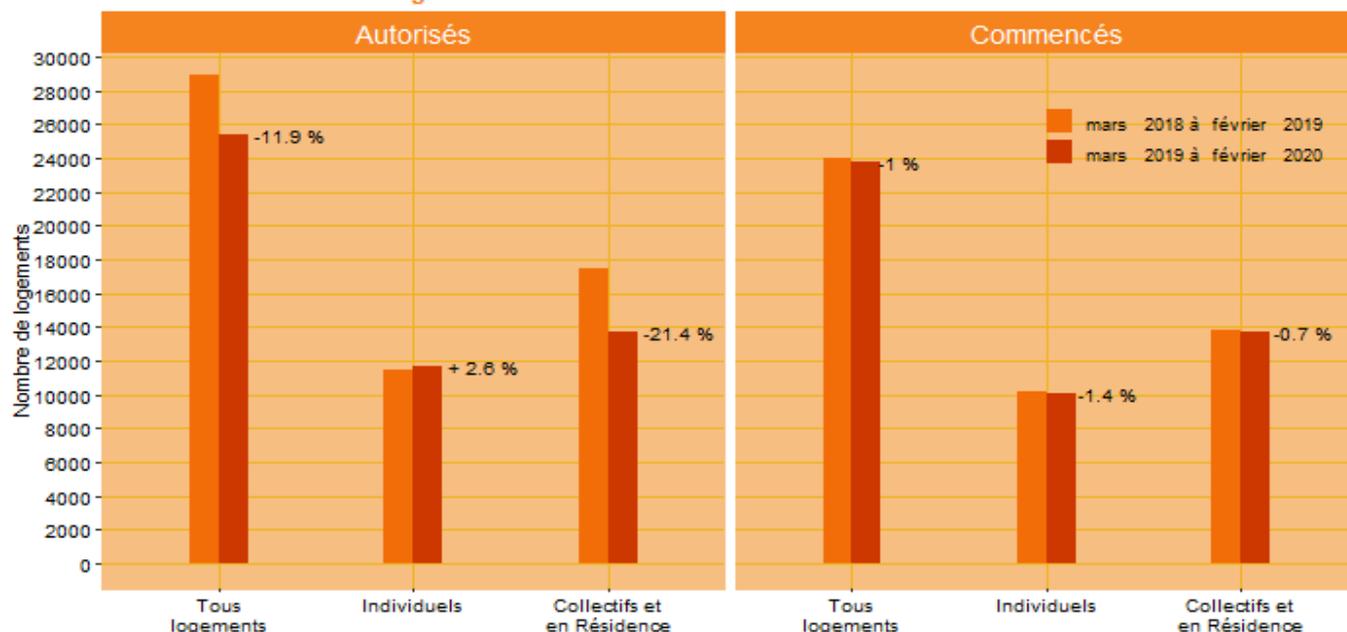
		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		mars 2019 à février 2020	variation <sup>(1)</sup> en %	mars 2019 à février 2020	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>25 435</b>	<b>-11,9</b>	<b>23 765</b>	<b>-1,0</b>
	individuels purs	7 335	2,8	6 485	-5,9
	individuels groupés	4 386	2,3	3 592	7,7
	collectifs et en résidence	13 714	-21,4	13 688	-0,7
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 298</b>	<b>-9,8</b>	<b>1 271</b>	<b>11,1</b>
	individuels purs	601	4,9	516	-5,0
	individuels groupés	170	-5,0	147	-19,7
	collectifs et en résidence	527	-23,3	608	45,5
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>12 478</b>	<b>-19,0</b>	<b>12 431</b>	<b>3,7</b>
	individuels purs	2 445	4,2	2 211	0,4
	individuels groupés	1 978	1,8	1 667	7,3
	collectifs et en résidence	8 055	-27,5	8 553	3,8
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 711</b>	<b>28,2</b>	<b>2 810</b>	<b>-7,7</b>
	individuels purs	1 184	3,4	1 009	-4,2
	individuels groupés	600	48,5	445	47,8
	collectifs et en résidence	1 927	43,3	1 356	-19,9
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 406</b>	<b>-16,4</b>	<b>4 720</b>	<b>-14,7</b>
	individuels purs	2 322	0,2	2 071	-11,4
	individuels groupés	1 241	-11,5	1 001	-8,2
	collectifs et en résidence	1 843	-32,9	1 648	-21,8
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 542</b>	<b>-5,0</b>	<b>2 533</b>	<b>10,2</b>
	individuels purs	783	3,7	678	-10,0
	individuels groupés	397	10,0	332	59,6
	collectifs et en résidence	1 362	-12,6	1 523	13,9
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>452 929</b>	<b>0,2</b>	<b>408 774</b>	<b>-1,2</b>
	individuels purs	137 110	6,1	120 714	-0,5
	individuels groupés	48 735	-1,1	41 994	0,4
	collectifs et en résidence	267 084	-2,4	246 066	-1,8

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin février 2020

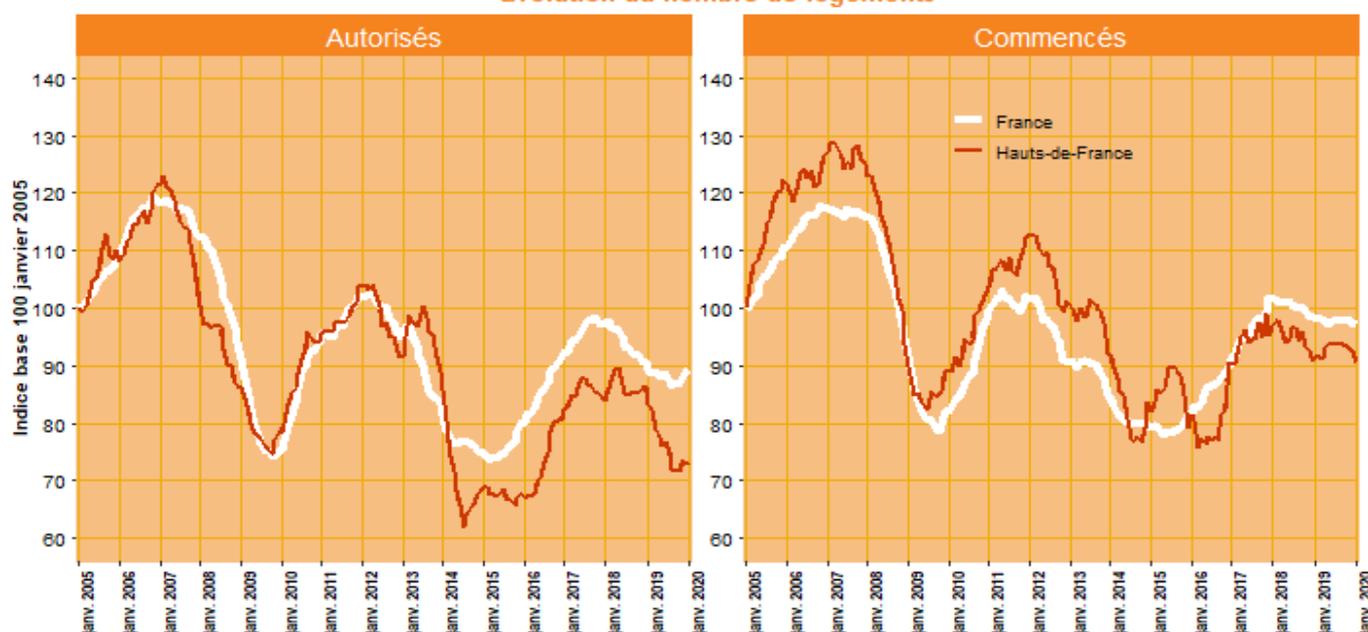
(1) (mars 2019 à février 2020) / (mars 2018 à février 2019)



## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](http://sit@del2), estimations en date réelle à fin février 2020

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service de la Donnée et des Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](http://site du SDES).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395